

Rebecq À LA UNE

le journal de la **VIE COMMUNALE**

> janvier 09

www.rebecq.be

LE MOT DU BOURGMESTRE

L'année a commencé dans un froid polaire et les services communaux ont eu fort à faire pour endiguer les problèmes de circulation dus au verglas et à la neige. Partout dans le village, la solidarité a fonctionné : des habitants venaient spontanément à la commune proposer leurs services, d'autres faisaient la circulation, assistaient les véhicules en difficulté... Dans un autre ordre d'idées, Rebecq a fait face récemment à la disparition inquiétante d'un jeune homme (par ailleurs un de mes proches) et là aussi une véritable chaîne d'amitié s'est mise en place, qui a permis de le retrouver sain et sauf. Je suis fier d'être le Bourgmestre d'un tel village, où les valeurs de solidarité et d'entraide sont à l'ordre du jour.

De bonnes nouvelles nous sont parvenues en fin d'année : M ; le Ministre Daerden a annoncé un subside de 2.500.000 € pour notre projet SportissimO, qui prévoit je vous le rappelle, la construction d'une piscine à Rebecq ! Un projet novateur, puisqu'il est porté par quatre communes, qui ont décidé de mettre leurs ressources et moyens en commun pour le bien-être de leur population.

Alors, oui, la crise est profonde, oui la situation économique est désastreuse... Mais 2009 ne sera pas l'hécatombe annoncée ! Je crois profondément que 2009 sera au contraire l'année de la solidarité, du retour à des valeurs authentiques, familiales, tolérantes, l'année de l'équité. Chacun d'entre nous, là où il se trouve, peut rendre cet espoir possible et choisir un autre modèle de société, plus juste, une société à taille humaine. Une société au modèle de notre village !

Dimitri

[BUDGET 2009]

Tous les chiffres

[BILAN 2008]

Toutes les réalisations

[PROXIBUS]

Les nouveaux horaires

[PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ]

Réunion publique le 3 février

[SENNE ET CARRIÈRES]

Le journal du Centre culturel

Compte-rendu du Conseil communal du 22 octobre ■

■ Par 10 OUI, 8 NON et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve la **zème modification budgétaire 2008**.

■ Par 16 OUI et 4 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur la première modification budgétaire 2008 de la **fabrique d'église Saint-Martin**, sur la première modification budgétaire 2008 de la fabrique d'église Saint-Martin relative à la chapelle Sainte-Thérèse, sur le budget 2009 de la fabrique d'église Saint-Martin relatif à la chapelle Sainte-Thérèse, sur le budget 2009 de la fabrique d'église Saint-Fiacre, sur le budget 2009 de la fabrique d'église Saints Pierre et Martin, sur le budget 2009 de la fabrique d'église Saint-Géry.

■ Le Conseil prend connaissance de l'élection de Johan DE CLERCQ, Jacques MICHEL et Francis DENYS en qualité en qualité de membres du conseil de la **fabrique d'église Saint Martin**, M. MICHEL étant désigné Président et M. DE CLERCQ étant désigné secrétaire, ainsi que de l'élection de Jacques MICHEL, Johan DE CLERCQ et Emile JADIN en qualité, respectivement, de président, trésorier et secrétaire du bureau des marguilliers de ladite fabrique.

■ A l'unanimité, le Conseil modifie le **Règlement de pêche** des Etangs communaux de manière à permettre aux enfants de 5 à 16 ans d'obtenir un permis de pêche gratuit.

■ A l'unanimité, le Conseil arrête la convention de **concession domaniale** autorisant Christophe LINGLART, à occuper une concession sur le domaine public de l'an-

cienne gare de Rebecq et à y planter un wagon de chemin de fer d'une longueur de 24 mètres afin de l'exploiter en brasserie-restaurant-traiteur.

■ Dans le cadre du permis d'environnement octroyé par le Ministre à l'exploitation « **Chenil et chatterie Les Seigneurs de la Mer** », le Conseil décide, à l'unanimité, d'adopter le règlement d'ordre intérieur pour la composition et le fonctionnement du comité de suivi.

■ A l'unanimité, le Conseil modifie le Règlement d'Ordre Intérieur du **Hall omnisports**, afin d'intégrer l'interdiction d'accès des animaux domestiques pour la cafétéria et l'interdiction de fumer dans l'ensemble du hall, en ce compris la cafétéria.

■ Le Conseil prend connaissance de la délibération du Collège du 24 septembre 2008 décidant, dans l'urgence, de retenir la procédure négociée sans publicité lors du lancement de la procédure comme mode de passation d'un marché de services informatiques relatif à des **logiciels de comptabilité communale** et de gestion des taxes communales et de consulter les sociétés Adehis et Stesud pour la prestation de ces services informatiques.

■ Le Conseil, à l'unanimité, approuve le cahier des charges et le montant estimé (150.000 €) du marché ayant pour objet la location et l'entretien des **photocopieuses**

■ Le Conseil, à l'unanimité, approuve le cahier des charges et le montant estimé (12.396,69 €) du marché ayant pour objet l'acquisition de **triporteurs**.

SportissimO :

Vu la volonté des quatre communes de l'Ouest du Brabant wallon (Braine-Le-Château, Ittre, Rebecq et Tubize) de créer une intercommunale sportive sous forme d'ASBL, le Conseil décide, à l'unanimité de participer à la création d'une association intercommunale sans but lucratif sportive nommée « SportissimO » et d'adopter la note de motivation.

Par 10 OUI, 8 NON et 2 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les projets de statuts et marque un accord de principe pour le dépôt, par l'ASBL « SportissimO », d'un **projet de construction d'une piscine**.

Le Conseil décide à l'unanimité de désigner au sein de l'assemblée générale de l'association intercommunale sans but lucratif « SportissimO » : Dimitri LEGASSE, Marino MARCHETTI, Jean-Paul DENIMAL (au titre de représentants de la majorité pour le groupe Action Communale), Jules DEMOL et Jean-Luc WOUTERS (au titre de représentants de l'opposition pour le groupe Entente Communale) et de réserver la possibilité de remettre candidature pour siéger au conseil d'administration de ladite ASBL aux membres désignés ci-dessus pour représenter la commune au sein de l'assemblée générale.

■ Le Conseil, à l'unanimité, approuve le cahier des charges et le montant estimé (19.834,71 €) du marché ayant pour objet les **audits énergétiques**.

■ Le Conseil décide à l'unanimité de modifier les **statuts administratifs** du personnel en ce qui concerne la reprise du travail à temps partiel pour raison médicale.

■ A l'unanimité, le Conseil ratifie la prise en charge du traitement d'un instituteur primaire à raison de 6 périodes par semaine à l'implantation de la **Rue de Saintes**.

■ A l'unanimité, le Conseil adopte une **motion de solidarité avec les sans papiers** du Brabant wallon, motion qui demande l'exécution rapide d'une procédure de régularisation définie par la loi avec des critères clairs et objectifs, la mise en place d'une commission de régu-

larisation indépendante et permanente, ainsi que d'ici là, un moratoire contre les arrestations, les expulsions et les enfermements. Le Conseil demande aux autorités politiques fédérales régionales et communautaires d'accorder aux autorités locales plein et entier crédit quant aux attestations d'attaches durables émises par leurs soins, de prévoir la possibilité pour les autorités locales d'avoir recours à des aides administratives et sociales complémentaires afin d'absorber ce surplus extraordinaire de travail, de prévoir à cette fin les moyens nécessaires.

■ Le Conseil décide à l'unanimité d'affilier la bibliothèque communale au **catalogue collectif** en ligne des centres de lecture publique de la communauté française.

Compte-rendu du Conseil communal du 19 novembre

■ Par 10 OUI et 9 NON, le Conseil approuve la 2ème modification budgétaire 2008 du CPAS qui ne prévoit pas de modification de l'intervention communale.

■ A l'unanimité, le Conseil ratifie l'accord intervenu entre les 4 communes lors de l'Assemblée Générale constitutive de SportissimO, accord qui prévoit la **clef de répartition** suivante :

■ La commune de Tubize assumera 54,5% du montant de l'investissement.

■ La commune de Rebecq assumera 24,5% du montant de l'investissement.

■ La commune de Braine-Le-Château assumera 11% du montant de l'investissement.

■ La commune d'Ittre assumera 10% du montant de l'investissement.

■ Le déficit de gestion sera assumé par les 4 communes au prorata de la fréquentation de la piscine par les habitants de chaque commune associée.

■ Par 18 OUI et 1 NON, le Conseil communal approuve les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de l'IBW.

■ Le Conseil décide à l'unanimité de lever les **taxes et redevances** pour l'exercice 2009, et par 11 OUI et 8 NON, de lever les taxes suivantes pour l'exercice 2009 : taxe sur les piscines privées, taxe sur les terrains de tennis privés, taxe golfs.

■ Le Conseil décide à l'unanimité d'interdire le stationnement sur une longueur de 3 m à la hauteur du 88 rue de l'Ecole.

■ Le Conseil prend connaissance de l'élection de Christian

Roger en qualité de membre du conseil de la **fabrique d'église Saint Fiacre** en remplacement de feu Joseph Van den Keybus.

■ Attendu qu'il convient de fixer un tarif d'occupation couvrant la location et les frais d'occupation (charges, nettoyage), le Conseil décide à l'unanimité de fixer à 100 € le tarif journalier d'occupation des locaux du **Vélodrome**.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de modifier le règlement de circulation routière **Chemin de la Chaussée**, afin de prendre les dispositions nécessaires pour solutionner les problèmes liés à la vitesse excessive et d'améliorer la circulation

■ Afin d'ajouter les **travaux d'égouttage** prioritaire prévus au plan triennal approuvé, le Conseil Communal approuve les avenants 3 au contrat

d'agglomération (égouttage : collecteur de Rebecq lot 2 Flageot, Chaussée de la Genette, Drève des Margherites, Drèves du Bois du Strihoux).

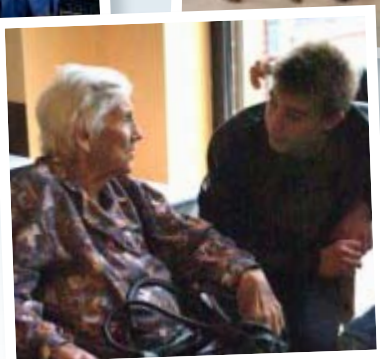
■ A l'unanimité, le Conseil décide d'approuver le projet de cession pour un euro symbolique de la voirie existante de l'ex-gendarmerie.

■ A l'unanimité, le Conseil décide de fixer au montant de 714.546,26€ la contribution de la commune de Rebecq à la dotation communale globale de la **zone de police** Ouest Brabant wallon pour l'exercice 2008.

■ A l'unanimité, le Conseil ratifie la délibération du Collège visant la prise en charge d'un maître spécial de **néerlandais** par les deniers communaux - ratification d'une délibération du collège du 5 novembre 2008

Après-midi récréatif intergénérationnel à la Maison de Retraite

Le 10 octobre 2008, le Conseil Consultatif des Aînés a initié une rencontre entre nos jeunes (et moins jeunes!) et les résidents de la MRS. Encore merci à la Maison des Jeunes, aux Lutins, aux Baladins, aux Faucons Rouges et aux Rossignols de la Senne pour leur participation. Nos remerciements vont également au président du CPAS ainsi qu'à la directrice et au personnel de la MRS. Voici quelques échos photographiques.



Photos :
Conseil
Consultatif
des Aînés

Budget 2009, Les taxes n'augmentent pas ■

Le budget 2009 a été voté par le Conseil communal du 16 décembre. Un travail de compression des dépenses a été réalisé, afin d'ajuster le plus possible les chiffres avec la réalité, en évitant le gaspillage.

Ce budget démontre deux axes essentiels de la politique qui sera menée en 2009 :

- la volonté de faire appel à tous les subventionnements possibles et le travail de recherche de subsides et de préparation des dossiers dans cet objectif
- la volonté de prendre en compte l'ampleur de la tâche demandée désormais aux communes : le Conseil communal, en parallèle à la rigueur exigée, mettra les moyens nécessaires afin de procéder à l'engagement de personnel d'encadrement, et remplir le cadre du personnel.

On constate que le mali à l'ordinaire s'explique par deux points : l'augmentation des dépenses de personnel (+300.000 €) et l'augmentation de la dotation au CPAS (+ 220.000 €), elle-même due partiellement à l'augmentation des dépenses en matière de personnel.

Quelques recettes

- Les recettes qui nous parviennent de la Région wallonne (**Fonds des communes**) représentent un montant de 1.563.764,92 €.
- Les recettes liées à l'enrôlement des **taxes communales** et des transferts provenant de l'Etat Fédéral représentent un montant total de 5.768.032,28 €. Il est à remarquer que les deux principales taxes que sont la taxe additionnelle à l'IPP et la taxe communale additionnelle au précompte immobilier sont inchangées par rapport à l'exercice antérieur.

Quelques chiffres

Au 01.12.2008, la population rebecquoise était de **10.360 habitants** (5.056 hommes et 5.304 femmes).

**On dénombre 44 mariages,
29 divorces,
105 naissances
et 40 décès.**

Quelques dépenses

- Le montant total des rémunérations du personnel d'administration et des mandataires politiques actuels et anciens (pensions) s'élève à 1.803.349,27 €. L'augmentation significative de ce poste s'explique par une volonté de **renforcer le personnel communal**, en remplissant le cadre et en engageant notamment du personnel d'encadrement.
- L'intervention pour le fonctionnement de la **zone de police** est de 700.000 €.
- La contribution communale dans la charge de fonctionnement du **service incendie** (Tubize) se monte à 225.500 € et l'intervention de Rebecq dans le **centre 100** se monte à 4.805 €, ce qui représente une augmentation de 20.000 € par rapport à 2008.
- Les dépenses totales pour le fonctionnement de l'**enseignement** ainsi que les frais de personnel liés aux accueils extrascolaires se montent à 539.632 €.
- Les dépenses liées aux **plaines de vacances**, festivités, activités sportives et Bibliothèque sont stables (560.616,95 €). Il est prévu un montant de 17.500 € pour le jumelage avec Monghidoro (Rebecq accueillera en effet Monghidoro en septembre 2009), cette activité devrait être subsidiée par l'Europe à raison de 15.000 €. Les montants alloués aux différentes **associations** et aux **clubs sportifs** ont été revus à la hausse, afin de permettre des octrois à un plus grand nombre de clubs et d'associations.
- L'intervention pour les **fabriques d'église** représente un montant total de 148.916,31 €.
- La dotation annuelle au **Centre Public d'Action Sociale** représente un montant de 1.050.250 € contre 830.000 € en 2008 (le CPAS avait injecté les deux années précédentes son fond de réserve afin de demander moins d'intervention communale).
- Le coût de collecte et d'incinération des **immondices** représente un montant total estimé à 412.021,47 € (en sachant qu'en matière de déchets il faut fonctionner en termes de coût vérité, ce qui signifie que l'habitant rebecquois paie le coût réel de traitement des déchets).

Investissements prévus en 2009

ENTRE AUTRES :

l'égouttage de la Chaussée de la Genette, de la Rue Haute Franchise, du Marais à la Bouloire	1.515.085 €	l'aménagement du rond point Zaman/ Urban	7.500 €
la finalisation des projets mis en place suite aux réunions de concertation avec les riverains :		la rénovation de la Grand Place	150.000 €
<ul style="list-style-type: none"> ■ des aménagements de sécurité à Rognon (création d'un pré ravel le long de la voie de chemin de fer et d'un cheminement piétons au Chemin du Blocu) ■ des aménagements Planche Quévit et Rue Parmentier ■ des aménagements de la Place de Wisbecq ■ des aménagements à la Cité des Carrières 	81.500 € 57.500 € 5.000 € 45.000 €	l'achat d'une camion brosse et des tripoteurs	178.525 €
		les aménagements du Centre culturel	100.000 €
		les études énergétiques des bâtiments	24.000 €
		l'achat de 2 radars préventifs	10.000 €
		l'achat et la construction de caveaux	30.000 €
		des travaux à l'école de Germinal (remplacement des châssis)	80.000 €
		des aménagements au Hall de Sports (pour régler le problème de chauffage)	50.000 €

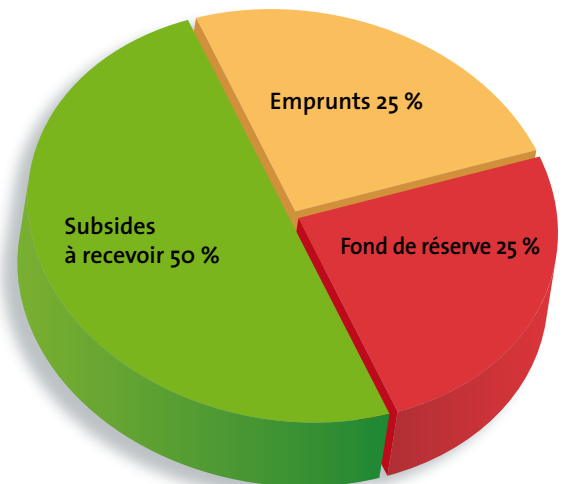
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le montant total du service extraordinaire recouvrant ces investissements est estimé à **3.981.510 €**.

Ces investissements seront financés comme suit :

- par des emprunts s'élevant à **981.905 €**
- par des subsides à recevoir, qui sont de l'ordre de **2.002.745 €**
- par un prélèvement sur le fonds de réserve (**996.860 €**)

En ce qui concerne les investissements, la volonté est de rester modestes, et surtout de ne pas augmenter trop la charge d'emprunt. Le Conseil communal a préféré utiliser le fonds de réserve pour couvrir partiellement les investissements, et solliciter les aides extérieures sous forme de subventionnement. 50 % des investissements projetés seront subsidiés, 25 % seront réalisés grâce au fonds de réserve, et seuls 25 % nécessiteront un emprunt.



Pour Florian

Florian, un élève de l'école communale de Germinal, est atteint d'une maladie grave nécessitant des soins coûteux et lourds.

Afin d'aider la famille, son école s'est organisée et a créé un compte bancaire, dont l'argent est versé entièrement à la famille. Pour alimenter ce compte au maximum, l'école organise une série d'activités :

Un souper « spaghetti-couscous », avec danses africaines. A la Salle Communale de Quenast, le samedi 7 février à partir de 18h. Réservations souhaitées.

Des actions : vente de bics « Pour toi », vente de boules de Noël avec annotations demandées, vente de galettes préparées par les mamans.

Si vous souhaitez vous associer à cet élan de solidarité, le compte 101-3411168-16 attend vos dons.

Vous pouvez également prendre contact avec la directrice, Mme Dehantschutter (0479/46.97.24)

Bilan 2008, beaucoup de concrétisations ■

Patrimoine

Le dossier des **Anciens Hospices** a connu en 2008 une avancée significative : le projet d'aménagement du site afin d'y loger l'administration communale et l'administration du CPAS a reçu l'accord ministériel pour un financement alternatif de 3.600.000 €. Les appels à projets concernant la désignation d'un auteur de projet et d'un coordinateur sécurité ont été lancés.



Cadre de vie et bien-être

- **Le grand chantier du centre** a avancé selon les délais prévus et la Rue du Pont est à présent terminée. La deuxième phase (rue Docteur Colson) a été entamée. Cette phase a fait l'objet de négociations avec les sociétés d'impétrants afin de s'assurer une coordination efficace du chantier et réduire au maximum les nuisances occasionnées aux riverains.
- Un nouveau système de ramassage des **encombrants** a été mis en place. Il prévoit un enlèvement à domicile des encombrants sur demande et sur rendez-vous.



Environnement, mobilité et ruralité

- **Création du Proxibus**, une navette locale qui permet de rejoindre le centre du village au départ des hameaux.
- **Le Plan Communal de Mobilité** a été mis en place, le comité technique s'est déjà réuni à plusieurs reprises. Les consultations populaires débiteront en février 2009 (voir pages 12 et 13).
- Une **CCATM** (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité) a été mise en place au niveau communal.
- Création d'une **prime** pour l'octroi de panneaux photovoltaïques.



- Création d'un **Comité de Riverains** intégré au permis d'environnement du Chenil Les Seigneurs de la Mer (Thiembecq).
- Lancement d'un **audit énergétique** des bâtiments.



Sports, culture, tourisme et loisirs

- Deuxième édition des **mérites sportifs et culturels**, première remise du **mérite wallon**.
- **Organisation des Fêtes de Wallonie**, avec la création des premiers jeux intervilles de Rebecq.
- Création de l'Intercommunale **SportissimO** dans le but de créer une piscine à Rebecq, dépôt du projet auprès du Ministre en vue d'obtenir un financement alternatif d'infrastructures sportives.
- Mise à disposition d'une **salle** (Ancienne Gare) aux associations rebecquoises.
- Adoption du nouveau contrat programme du **Centre culturel** (2009-2012).
- Nouvelle organisation pour les **manifestations patriotiques** de novembre.

Bilan 2008, beaucoup de concrétisations

Démocratie locale, information et participation

- Le journal communal **Rebecq à la une** est paru 6 fois en 2008. Le journal Senne et Carrières du Centre culturel s'y est intégré afin de réaliser des économies d'échelle. Un numéro spécial rassemblant toute l'offre des activités durant les vacances d'été a été réalisé en collaboration avec tous les acteurs de l'extrascolaire.
- Le **site internet www.rebecq.be** a atteint les 300.000 visites depuis sa création au printemps 2007 ! Il a été développé de manière à devenir un portail pour les institutions para communales. Toutes les données relatives aux travaux du Centre (plan d'avancement du chantier, informations...) sont disponibles en ligne au fur et à mesure de l'avancée des travaux.
- Poursuite des **réunions d'information et de concertation** sur différents sujets : urbanisme, sécurité, aménagements... La collaboration avec la population dans de nombreux dossiers continue : aménagement du dispositif de sécurité Rue Parmentier, aménagements de la Place de Wisbecq, réflexion globale quant à la sécurité sur les routes de Rognon, aménagements de sécurité Chemin de la Chaussée....



- Les services à la population bénéficient désormais **nouveaux bâtiments clairs et fonctionnels** qui permettent d'offrir un accueil de qualité, avec salle d'attente, centrale téléphonique, bureau de renseignements, accès aux personnes à mobilité réduite.
- Création d'un nouveau **service « accueil »** pour aiguiller la population vers le service adéquat et répondre à ses demandes.
- Déplacement de la **salle des mariages** au rez-de-chaussée de la Maison Communale afin de la rendre accessible à tous et notamment aux personnes à mobilité réduite.
- Les **heures d'ouverture** au public des services communaux ont été élargies afin d'offrir une meilleure accessibilité. **Nous vous rappelons que votre Administration communale vous accueille désormais du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 ainsi que les mardis, mercredis et jeudis de 13h30 à 15h30.**
- La **réorganisation** interne des services communaux continue. 2008 a vu la création d'un service « aménagement du territoire », regroupant l'urbanisme, les travaux, l'environnement... et coordonnant l'ensemble du secteur. Le départ à la retraite du Secrétaire communal a nécessité l'organisation d'un recrutement à ce poste clef (voir page 9).
- Déménagement de l'**ONE** rue des Sauniers dans des locaux mieux adaptés.
- Mise en place du **Conseil Consultatif des Aînés**, qui a notamment organisé une journée intergénérationnelle à la Maison de Repos, en collaboration avec la Maison de Jeunes.

Education, enfance, enseignement et jeunesse

- Travaux de **rénovation dans les écoles**, notamment abaissement des plafonds dans les écoles en vue de limiter les consommations énergétiques.
- **Décentralisation** des activités de la Maison de Jeunes, avec notamment la mise sur pied d'un atelier à la Salle Communale de Quenast le mercredi après-midi.
- Création d'une **école des devoirs** à la Maison de Jeunes.
- Uniformisation des plaines de vacances, en collaboration avec le CPAS, publication d'une brochure commune pour annoncer les plaines.
- **Première Fête des Bébés** qui a rassemblé les bébés nés en 2007 dans une ambiance festive !
- Réflexion quant à la **sécurité des enfants** aux abords des écoles de Rebecq : mise en place de dispositifs en collaboration avec les écoles.
- Organisation d'une **journée sportive** pour les écoles.
- Aménagement des abords de **l'école de Germinal**.
- Echange scolaire avec notre commune jumelée de **Monghidoro** : les écoles de Rebecq ont accueilli 24 jeunes Italiens au Carnaval.
- Mise en place d'un projet en collaboration avec le CEFA et l'AMO Plan J, afin d'organiser des modules de **formation** individuelle.

Action sociale, accès au logement et à l'emploi

- La **collaboration avec le CPAS** a été intensifiée dans de nombreux domaines : uniformisation des plaines de vacances, attribution des logements...
- Un nouveau **plan d'ancrage pour le logement** a été réalisé.

Déménagements

Des travaux sont en cours à l'administration communale. Certains services vont déménager (les services extrascolaire et jeunesse auront des bureaux au sein de l'administration, Grand Place). L'ALE sera prochainement installée Rue des Sauniers.

Collège communal, du changement ! ■

Une nouveauté à Rebecq : **les membres du Collège ont décidé de procéder régulièrement à des changements d'attribution**, afin d'éviter tout risque d'essoufflement et pour que chacun acquière plus encore une vision globale. Comme l'explique le Bourgmestre Dimitri Legasse, « nous souhaitons travailler

de façon transversale, comme un collectif et non de manière individuelle. Nous souhaitons partager des expériences et les mettre en commun pour ainsi mieux réfléchir ensemble aux actions à mener. »



Dimitri LEGASSE
Bourgmestre.
En charge du Patrimoine, de la Communication et des Sports:

- Patrimoine, monuments et sites, cimetières

- Infrastructures, bâtiments (régie foncière)
- Information, relations publiques et communication
- Participation, citoyenneté, cultes
- Gestion du personnel
- Police, sécurité, service d'incendie
- Sportissimo (vélodrome, piscine...)
- Sports & loisirs
- Etc.

✉ [Rue Bruyère, 4 Rebecq](mailto:RueBruyere@rebecq.be)
[0495/33.55.60](tel:0495335560)



Jean Paul DENIMAL
Echevin de l'Environnement, de la Propreté et de la Jeunesse:

- Environnement
- Propreté publique, déchets
- Espaces verts
- Ruralité
- PCDN
- Energie
- MJ « Point de Rencontre »
- Jeunesse
- Etc.

✉ [Chemin du Petit Spinoi, 4 Rebecq](mailto:CheminPetitSpinoi@rebecq.be) - [0473/57.66.05](tel:0473576605)



Patricia VENTURELLI
Echevine de l'Enseignement et de l'Urbanisme

- Enseignement
- Enfance
- Accueil extrascolaire, garderies
- Urbanisme
- Aménagement du territoire.
- CCATM, PCM
- Transport, mobilité
- Jumelages, programmes européens
- Etc.

✉ [Grand Place de Quenast, 4 Rebecq](mailto:GrandPlaceQuenast@rebecq.be) - [0476/83.88.26](tel:0476838826)



Marino MARCHETTI
Officier de l'Etat civil.
Premier Echevin en charge du Tourisme de la population et du Folklore

- Etat Civil
- Population
- Etrangers
- Elections
- Folklore, artisanat
- Marchés, foires
- Office du Tourisme
- Attractions Touristiques (RRR)
- Etc.

✉ [Rue du Faubourg, 7 Rebecq](mailto:RueDuFaubourg@rebecq.be) - [0476/33.66.28](tel:0476336628)



Giovanna GHISU
Echevine de la Culture et des Finances:

- Associations culturelles
- Centre Culturel
- Bibliothèque
- Musée
- Arts
- Nouvelles technologies
- Finances
- Budget, suivi budgétaire
- Etc.

✉ [Rue Sainte Renelde, 52 Rebecq](mailto:RueSainteRenelde@rebecq.be) - [0478/27.65.59](tel:0478276559)



Léon KYQUEMBERG
Echevin des Travaux Publics, de l'Economie et des Indépendants:

- Travaux publics, voiries, égouttage
- Industries
- Economie
- Entreprises
- Commerces
- Indépendants
- Professions libérales
- Etc.

✉ [Chemin Vert, 41 Rebecq](mailto:CheminVert@rebecq.be)
[067/63.65.70](tel:067636570)



Gilbert LEGASSE
Président CPAS:

- Actions sociales et familiales
- Santé publique
- Emploi, chômage, ALE
- Logement
- Petite enfance
- Crèches
- Personnes Handicapées
- 3ième âges
- Etc.

✉ [Rue du Buchot 11 Rebecq](mailto:RueBuchot@rebecq.be)
[0475/84.03.47](tel:0475840347)

Michaël Civilio ■

Un nouveau directeur pour l'administration

Paul LEKIEN ayant pris sa retraite en 2008, c'est désormais Michaël CIVILIO qui aura la tâche de gérer au quotidien l'administration communale. Cet universitaire rebecquois (juriste spécialisé en droit public et administratif) a d'abord travaillé comme attaché parlementaire à la Communauté française avant de rejoindre la Commune de Rebecq en 1999, où il exerçait jusqu'ici les fonctions de Conseiller en environnement, gestionnaire de projets et Secrétaire communal faisant fonction lors des absences du Secrétaire en titre.

Quel est le rôle d'un Secrétaire communal ?

Michaël : Le Secrétaire communal dirige et coordonne les services sous l'autorité du Collège. Il prépare également les dossiers du Collège et du Conseil. Il est la charnière entre le monde politique et l'administratif. Si on fait un parallèle avec le secteur privé pour simplifier, le Conseil communal est en quelque sorte une Assemblée Générale, le Collège est le Conseil d'Administration

et le Secrétaire communal est le Directeur.

Qu'est-ce qui te plaît dans cette profession ?

La variété ! Je n'aurais pas pu supporter un travail trop routinier. Un Secrétaire communal est un homme de dossiers, de relationnel, il doit être capable de synthétiser énormément de choses, avoir une vision d'ensemble, jouer un rôle de médiateur... De plus, j'ai toujours eu pour vocation de travailler dans le secteur public.

Comment vois-tu l'évolution de l'administration dans les mois à venir ?

Nous sommes à une période charnière, une période de changement. Quand je suis arrivé à la commune il y a 10 ans, nous étions encore une petite administration. Aujourd'hui la population dépasse les 10.000 habitants. La variété et la complexité des tâches confiées aux Communes n'ont cessé de croître et je ne pense pas que la tendance va s'inverser, au contraire. Le pouvoir local devra faire face à de plus en plus de défis ! Le Conseil communal vient de



Pol Lekien, à droite, passe le relais à Michael Civilio, à gauche, à la gestion de l'Administration Communale

poser un acte important dans cette perspective : nous allons procéder en 2009 à des recrutements, afin d'aller chercher des compétences nouvelles, nécessaires à la réorganisation profonde de l'administration, déjà en cours depuis deux ans. Il faudra que chacun trouve sa place au bon endroit pour rendre le meilleur service à la population. Nous devons aider les agents à voir clair dans leurs missions, leur donner des objectifs. Nous sommes là pour rendre service au citoyen au travers de ses représentants politiques. Nous devons aider à la mise en œuvre du programme politique de ceux-ci.

Quelles seront tes priorités ?

Nous devons malheureu-

sement souvent travailler dans l'urgence. Nous vivons dans une société qui s'accélère et nous n'avons pas toujours assez de temps pour aller en profondeur. Ma première priorité sera de mettre en place une structure capable d'assumer tous ces défis, afin d'atténuer la frustration de courir après le temps. J'espère insuffler une énergie positive, pour une administration dynamique, je voudrais que chacun soit content de travailler ici, de travailler pour la population. J'essaierai de conserver de bonnes relations avec le personnel, comme mon prédécesseur avait su le faire, de garder ce caractère humain.

Michaël Civilio
Secrétaire Communal
067/63.49.36

www.rebecq.be en 4 langues ! ■

La Région wallonne avait lancé un appel à projets intitulé « Ouverture des communes wallonnes aux langues », qui prévoyait d'accorder des subsides pour la traduction des sites internet des communes. Nous avons rentré un projet original et celui-ci a été sélectionné. Nous allons recevoir en 2009 une subvention de près de 25.000 € nous permettant de mettre en ligne une version de notre site en 4 langues : **français, néerlandais, anglais et italien !** Et oui, voilà la particularité de notre projet : nous avons proposé de mettre en

ligne une version en néerlandais, en anglais et également en italien, puisque Rebecq compte une forte population d'origine transalpine.

Notre site www.rebecq.be s'étoffera donc de cette richesse supplémentaire. Il compte une moyenne de plus de 500 visiteurs par jour, et plus de 300.000 au total depuis sa création en 2007 !

Temps Libre à Rebecq – Carnaval 2009

PLAINES DE VACANCES POUR LES ENFANTS DE MATERNELLE

Dates : Du lundi 23 au 27 février 2009 de 8h30 à 16h30
Accueil du matin et du soir : de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Lieu : Les Canailles (accueil extrascolaire du CPAS) rue Docteur Colson, 1

Tarifs : 25 € la semaine à payer à l'inscription - Gratuité à partir du 3ème enfant

Ce montant comprend l'inscription, le potage à midi et une collation. + 0.50 cent la demi-heure pour l'accueil du matin et du soir, facturé fin de mois

Repas : Emporter un pique-nique et un goûter

Inscription :

au secrétariat du CPAS (bâtiment administratif)
le mercredi 4 février 2009 de 17 heures à 19 heures
(24 places maximum, priorité aux rebecquois) Les non-rebecquois seront mis sur une liste d'attente.

Renseignements : Colette Hupin : 067/64.53.30

PLAINES DE VACANCES POUR LES ENFANTS DU PRIMAIRE

Dates : Du lundi 23 au 27 février 2009 de 8h30 à 16h30
Accueil du matin et du soir : de 6h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Lieu : Ecole communale Ruelle Al Tâche

Tarifs : 25 € la semaine à payer à l'inscription - Gratuité à partir du 3ème enfant

Ce montant comprend l'inscription, le potage à midi et une collation. + 0.50 cent la demi-heure pour l'accueil du matin, payable sur place.

Repas : Emporter un pique-nique et un goûter

Inscription :

au secrétariat du CPAS (bâtiment administratif)

24 places maximum le mercredi 4 février 2009 de 17 heures à 19 heures.

Attention, jour supplémentaire uniquement pour les primaires : Jeudi 5 février de 17h à 19h au bureau

de la coordinatrice Accueil Temps Libre, rue des Sauniers, 8 (entrée à la ruelle Al Tâche à côté de l'école communale).

Renseignements : Claire Bayet : 067/21.03.16

STAGES DE TENNIS, PSYCHOMOTRICITÉ, BABY-TENNIS, OMNISPORTS, ATELIER CRÉATIF + NOUVEAUTÉ : HOCKEY ET ESCALADE

Diverses formules : Stage demi-journée, Stage journée complète, Team compétition

Pour les détails, les horaires, les tarifs, les renseignements et les inscriptions :

Centre de Tennis BATD – Tennisland, Patrick Dumonceau : 0478/28.68.37 - patrick.dumonceau@batd.net

Des brochures et bulletins d'inscription sont disponibles au Tennisland et chez la coordinatrice ATL 067/21.03.16

Le point

Rebecq à ciel ouvert : reprise des travaux !

Attention, les travaux du Centre reprendront le 9 février.

A partir de cette date, la Rue Docteur Colson sera entièrement fermée à la circulation entre 7h et 17h. De 17h à 7h, le passage sera possible uniquement dans un sens : depuis la Gare jusqu'à la Place. Il s'agit de la phase finale des travaux : pose des trottoirs, des bordures, de la voirie... Les travaux devraient être terminés mi-juin.

Toutes les infos sont disponibles sur notre site www.rebecq.be

Rebecq 
à ciel ouvert



Proxibus, après l'enquête d'évaluation, les changements !

L'enquête parue dans le « Rebecq à la une » de septembre a suscité de nombreuses réponses. Les chauffeurs nous ont également remis leurs remarques et ont relayé les demandes reçues en direct. 99 % des personnes qui ont répondu étaient au courant de l'existence du Proxibus et 30 % l'avaient déjà utilisé. 50 % des utilisateurs empruntent le Proxibus pour se rendre à l'administration communale, visiter les commerces du centre ou pour venir au marché.

NOUS POUVONS CLASSER LES DEMANDES COMME SUIV :

- des demandes d'arrêts supplémentaires sur le parcours existant (les utilisateurs trouvent la distance entre deux arrêts trop longue)
- des demandes de nouveaux arrêts en allongeant le parcours (Agaces, Rognon côté Gibet et Ancienne Gare de Rebecq)
- des demandes d'aménagement de l'horaire (demande très importante pour aménager les horaires en adéquation avec les correspondances des bus scolaires, notamment pour Rognon)

Voici les nouveaux horaires et points d'arrêts du Proxibus

Du lundi au vendredi de Rognon vers Centre		
BUS	200	200
Jours de circulation	12345	12345
Rebecq, Rue Haute	8:31	11:06
Rebecq, Rognon	8:39	11:14
Rebecq, Blocus	8:44	11:19
Bierghes, Warichaix	8:49	11:24
Bierghes, Pl. L. Nuttinck	8:51	11:26
Wisbecq, Eglise	8:53	11:28
Quenast, Petit Bruxelles	8:59	11:34
Quenast, Agaces	9:03	11:38
Quenast, Rue de Rebecq	9:07	11:42
Rebecq, Blocus	9:17	11:52
Voyage	1	5

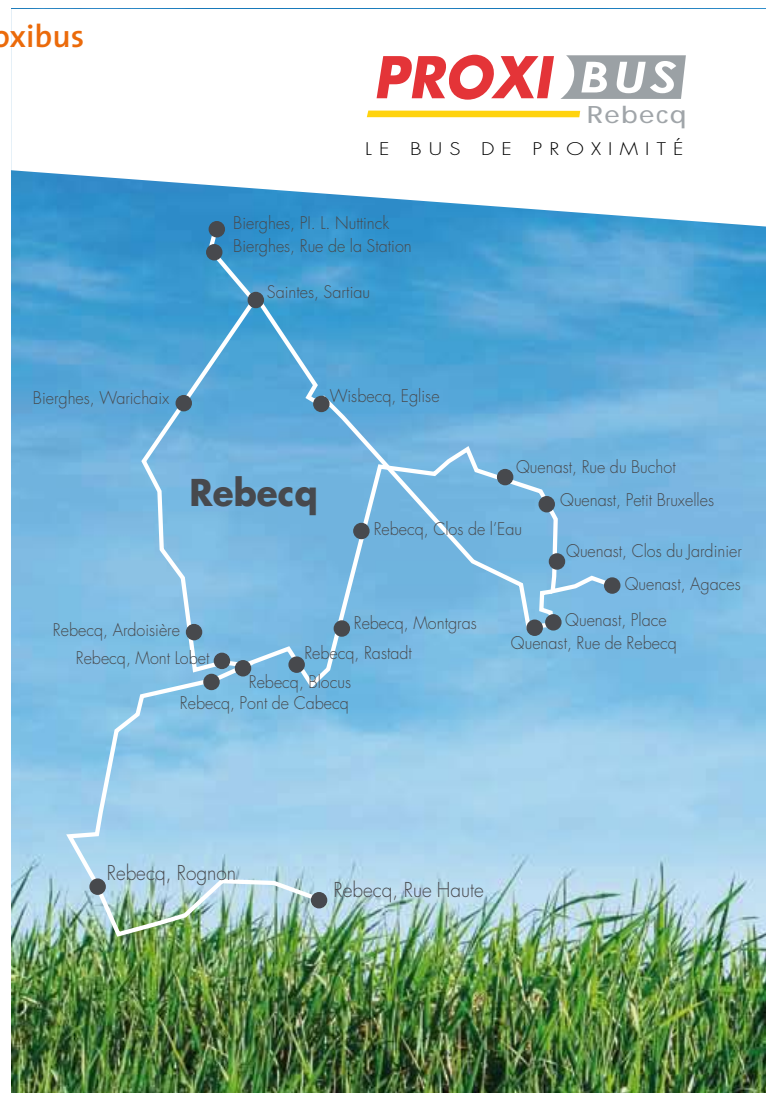
Du lundi au vendredi du Centre vers Rognon		
BUS	200	200
Jours de circulation	12345	12345
Rebecq, Blocus	10:13	12:17
Quenast, Rue de Rebecq	10:23	12:27
Quenast, Agaces	10:27	12:31
Quenast, Petit Bruxelles	10:31	12:35
Wisbecq, Eglise	10:37	12:41
Bierghes, Pl. L. Nuttinck	10:39	12:43
Bierghes, Warichaix	10:42	12:46
Rebecq, Blocus	10:46	12:50
Rebecq, Rognon	10:51	12:55
Rebecq, Rue Haute	10:59	13:03
Voyage	4	6

Les améliorations mises en place

Depuis janvier 2009, le Proxibus a été aménagé : **rajout d'arrêts** sur le parcours existant (lorsque la distance entre deux arrêts est trop longue), **allongement du parcours** pour ajouter un arrêt aux **Agaces** et un arrêt au **Gibet**.

A la rentrée de septembre, il y aura un allongement du parcours afin de **passer également par le centre** et effectuer une boucle complète. Ceci ne sera réalisé qu'en septembre car il faut attendre la fin des travaux du centre, les rues du Pont et Docteur Colson étant toujours inaccessibles pour les bus pour l'instant.

En ce qui concerne la prise en charge des scolaires, ce n'est pas la vocation première du Proxibus, trop petit pour accueillir tous les enfants. Mais la Commune et le TEC ont trouvé une autre solution : **dès la rentrée de septembre, la ligne 115 du TEC passera par Rognon aux heures utiles afin d'amener les jeunes Rognonnais aux correspondances avec les bus scolaires.**



Le Plan communal de mobilité de Rebecq se présente ■

QU'EST-CE QU'UN PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ ?

- Le Plan communal de mobilité (PCM) est un outil de planification de la mobilité des personnes et des marchandises à l'échelle de la Commune de Rebecq.
- Le PCM prend en compte l'ensemble des modes de déplacement rencontrés : les transports individuels, les transports collectifs, les piétons, les deux-roues, les personnes à mobilité réduite, etc.
- L'objectif du PCM est de définir une politique durable de la mobilité, qui privilégie une mobilité soucieuse de la qualité de vie des usagers et qui préserve l'environnement, tout en étant un outil au service des activités.
- **Les différentes étapes de réalisation du PCM sont les suivantes :**
 - un diagnostic de la situation actuelle en terme de mobilité (en cours de finalisation, voir ci-dessous)
 - une identification des objectifs à atteindre et des contraintes à respecter
 - la définition d'un concept des déplacements pour 2020 (stratégie)
 - l'établissement d'un catalogue de mesures à mettre en oeuvre.

LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC

- **La Commune de Rebecq est protégée des grands flux de trafic par l'autoroute (A8 Tournai - Bruxelles) et par les routes régionales (N6 Mons - Braine-le-Comte - Tubize et N7 Enghien - Hal).** L'échangeur de Bierghes appelle des flux de trafic en transit à travers la Commune (7.000 à 8.000 véhicules par jour routes de Quenast - Industrielle et Drève Léon Jacques).
- **Les vitesses pratiquées sur les grands axes** (présentant peu d'aménagements de modération) **et la densité du trafic de poids lourds** (carrière, brasserie, commerces), **constituent deux enjeux du PCM.**
- **Rebecq n'est pas directement desservie par le rail.** Le réseau bus assure toutefois de bonnes liaisons avec Braine-le-Comte, Enghien et Tubize (mais pas avec l'arrêt le plus proche : Hennuyères). Des quartiers et hameaux résidentiels sont à l'écart des lignes de bus, **un Proxibus a donc été mis en service cet été pour y assurer un service de base.**
- Enfin, **les centres sont bien aménagés ou en cours**, tandis que des liaisons attractives et sûres entre les villages manquent pour les vélos et piétons.

LES GRANDS ENJEUX DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ

- Le PCM de Rebecq doit viser notamment à :
 - étudier les accès des carrières et de la brasserie, en tenant compte des perspectives d'agrandissement du site carrier
 - maîtriser la quantité de voitures et de poids lourds, ainsi que leur vitesse en traversée des centres urbains et optimiser le fonctionnement des principaux carrefours
 - mieux gérer le stationnement aux centres de Rebecq et Quenast
 - renforcer l'attractivité du réseau bus pour l'accès aux communes-centres et aux gares SNCB (notamment en vue du futur RER)
 - optimiser la desserte par bus des quartiers périphériques
 - renforcer l'accessibilité des villages pour les modes doux (piétons, vélos)

VOTRE IMPLICATION ? GRÂCE À LA PARTICIPATION CITOYENNE

- La réussite du PCM ne peut s'envisager qu'avec la participation des acteurs locaux et des citoyens. Il s'agit de rechercher un consensus entre les différents intérêts en jeu, de manière à ce que les propositions du PCM soient partagées par tous.
 - A cet effet, une période de consultation publique est prévue du **19 janvier au 6 février 2009** concernant les phases 1 (diagnostic) et 2 (objectifs) du PCM. Vous pourrez donner votre avis et vos commentaires sur les différents documents réalisés par les bureaux d'études, qui seront mis à disposition à la **Maison communale et sur le site internet de la commune (<http://www.rebecq.be/mobilite>)**.
- D'autre part, la population de Rebecq est cordialement invitée à une réunion publique de présentation du diagnostic et des objectifs, qui se tiendra le **mardi 3 février 2009 à 19h30** à la Salle Communale de Quenast (Chemin du Croly, 11). Nous vous y attendons nombreux, car la mobilité nous concerne tous.

Plan Communal de Mobilité



ICEDD

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LE SITE : [HTTP://WWW.REBECQ.BE/MOBILITE](http://www.rebecq.be/mobilite)

Pour que le monde soit meilleur ! ■

Dans le cadre du 60^e anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme, la Commune avait organisé un concours destiné aux classes de 5^e et 6^e primaires. Il s'agissait pour les élèves d'illustrer les Droits de l'Homme.

C'est la classe de Mme Sabine à la Petite Ecole Bleue qui a remporté le premier prix, avec son projet original proposant un planisphère, et des empreintes de main arborant chacune un droit fondamental. Le travail a été réalisé par l'enseignante en collaboration avec les cours philosophiques. En morale et en religion, les élèves ont discuté du sujet, débattu, réalisé des exercices et même reçu un passeport des Droits de l'Homme. Ensuite, au cours de français, ils ont pu concrétiser leur réflexion en réalisant une affiche pour le concours.

« On a chacun choisi le droit qu'on préférerait, puis on a dessiné notre main et on a inscrit le droit dedans, explique Saadi. Moi j'ai choisi « nul ne peut bafouer les droits de cette déclaration », parce que ça rassemble tous les droits en un seul ! ». « Les mains symbolisent le fait d'être ensemble », ajoute Angélique. « Exactement, précise Alexandre, ce n'est pas parce que quelqu'un est noir qu'on ne doit pas l'aimer ! »

Caroline a choisi le droit à la sécurité car *« tout le monde a le droit d'être protégé, on ne peut pas nous tuer ! »*. Jade a choisi le droit d'être protégé contre l'esclavage : *« si on est né, c'est pas pour être esclave ! »*. Océane nous explique que *« chacun a le droit de fonder sa famille comme il veut, on ne peut pas te dire « tu dois te marier avec celui-là »,*



comme ça se fait dans certains pays ! ». Alexandre, lui, insiste sur le droit aux loisirs : *« on ne va quand même pas travailler 24 heures sur 24 ! »*

Les élèves ont longuement débattu du sujet. Ils connaissent la déclaration des Droits de l'Homme sur le bout des doigts. *« C'est un texte pour que le monde soit meilleur, explique Saadi. Ce sont des chefs d'état qui l'ont fait. »* Et Kevin ajoute : *« c'est pour que le monde soit en paix ! »*

Et c'est en chœur que les enfants insistent : *« il faudrait que tous les pays signent la déclaration et qu'ils la fassent respecter »*. Kevin a même une autre idée : *« on devrait faire aussi une déclaration des droits de la nature ! »* *« C'est vrai, acquiesce Saadi, vous savez que chaque année en Amazonie on détruit l'équivalent du terrain de la France ? Il ne restera bientôt plus de forêt ! »*

CEFA de Quenast ■

Transformation d'un duplex pour la commune de Rebecq et l'aménagement d'un accès à l'école maternelle

Ceci est un projet expérimental présenté par le CEFA de Quenast. Un partenariat avec la commune de Rebecq, l'AMO de Tubize et la MJ de Rebecq, a permis la réalisation concrète de ce projet sur la commune de Rebecq.

Il consiste à réaliser une entrée, pour plus de sécurité, à l'école maternelle et l'aménagement d'un appartement d'urgence pour la commune.

L'équipe de ce chantier

est composé d'un professeur de maçonnerie (Jean Regulski), d'un accompagnateur du CEFA (Giovanni Capizzi), et de trois jeunes inscrits au CEFA, Nicolas Chiodo, Seyan Vanbellinghen, Kevin Ghijs, trois jeunes, qui ont quitté l'enseignement ordinaire par dégoût de l'école. Des jeunes qui sont plus doués avec une truelle à la main plutôt qu'avec un stylo et une feuille d'interro.

Ce projet servira aussi à aider ces jeunes à choisir leur orientation en s'initiant d'emblée aux métiers du bâtiment dans le cadre d'un vrai chantier.



Seyan Vanbellinghen



Nicolas Chiodo



Kevin Ghijs

Dernière minute ■

ANTENNES : LE COLLÈGE VA EN RECOURS !

Malgré l'avis défavorable remis par le Collège, la Région wallonne a décidé d'octroyer les permis aux sociétés Belgacom et Mobistar pour le placement d'antennes de téléphonie mobile dans trois endroits : Chemin Millecamp, Rue Sainte-Renelde et Rue Trieu du Bois. Le Collège a introduit un recours contre ces décisions. Nous vous tiendrons bien entendu informés de la suite de ce dossier.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le calendrier des collectes 2009 a été distribué en toutes boîtes par l'IBW. Si vous ne l'avez pas reçu, des exemplaires sont disponibles à l'administration communale ou sur demande au 0800/49.057.

UN CONSEILLER LOGEMENT

Encore un subsidé bienvenu... Nous avons participé à l'appel à projet de la Région wallonne qui donnait aux communes la possibilité d'engager un conseiller logement à mi-temps et notre candidature a été retenue. Ce conseiller aura pour tâche l'information du citoyen sur les aides et droits en matière de logement, la tenue d'inventaires permanents, le suivi et la coordination du programme bisannuel d'actions en matière de logement et la mission d'enquêteur communal agréé par la Région (salubrité, permis de location...).

Les conditions de recrutement paraîtront prochainement sur notre site www.rebecq.be, dans la rubrique news, n'hésitez pas à le consulter quotidiennement.

UN COMITÉ DE SUIVI AUX CARRIÈRES DE BIERGHES

La Division de la Prévention et des Autorisations et la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire ont octroyé en date du 04.12.2008 le permis unique à la S.A. Carrières Unies de Porphyre, Chaussée Maïeur Habils, 179 pour la régularisation de divers dépendances et dépôts ainsi qu'une prise d'eau et un rejet d'eau d'exhaure, une nouvelle station-service et la démolition des installations de concassage-crible et d'un hangar à bois.

Bien que l'autorisation ne le prévoit pas, le Collège communal, conformément au décret du 31 mai 2007 relatif à la participation du public en matière d'environnement, a décidé la création d'un Comité d'Accompagnement.

Vous êtes intéressés ? Envoyez-nous vos coordonnées ainsi qu'une lettre de motivation à l'Administration Communale, Grand Place, 13 à 1430 Rebecq pour le 15 février 2009 au plus tard.

Rebecq blanc ■

La nouvelle année a été marquée par des conditions météorologiques d'exception. - 18° au thermomètre, cela n'était plus arrivé depuis longtemps ! Les équipes communales ont fait le maximum avec les moyens du bord pour dégager peu à peu les voiries.

Nous avons rencontré Eric Roosens, Alain Deridder et Gérard Pleetinckx, les ouvriers communaux en charge de l'opération « hiver ».

Un hiver exceptionnel ?

Alain : Depuis 20 ans que je suis ici, cela doit être la deuxième ou troisième fois que je connais ça. L'année passée par exemple, nous ne sommes sortis que deux jours. Et puis, d'habitude, il nous reste toujours du sel. Cette année, notre stock de 15 tonnes a été épandu le

premier jour. Ensuite, nous avons dû aller souvent nous ravitailler en sel. En tout, on a mis en une semaine 80 tonnes de sel sur les routes !

Comment cela fonctionne-t-il ?

Nous sortons vers 2h du matin, avec nos 4 véhicules (2 tracteurs avec la lame pour enlever la neige et 2 camions qui suivent avec le sel). Chaque matin, le premier départ était consacré aux trajets du bus, puis aux sorties d'école s'il y avait de la neige, puis on passait aux voies secondaires. On travaillait environ 16h par jour (de 2 heures du matin à 18h). Ce n'est pas toujours facile : la nuit par - 18° le mazout gelait dans le tracteur, les chauffages des camions ne fonctionnaient plus, et la journée c'est souvent difficile de passer lorsque les voies sont garées !



Nous vous rappelons que le Règlement Général de Police impose à chaque habitant de dégager sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe une voie suffisante pour permettre le passage des piétons en toute sécurité. En cas d'accident, l'habitant qui n'aura pas dégagé son trottoir sera tenu pour responsable.

Félicitations à nos jubilaires ■

Le 13 décembre, l'Administration Communale a mis à l'honneur ses couples jubilaires. Voici les photos des couples présents lors de la cérémonie.



65 ANS DE MARIAGE

M. et Mme Albert STERCK-BARTHOLOME Suzanne (photo 1)
M. et Mme Edgard WYNANTS-LARHANTEC Lucienne



55 ANS DE MARIAGE

M. et Mme Georges CHERON-FAUT Albertine (photo 2)
M. et Mme Marcel ROSIER-DENYS Nelly (photo 3)
M. et Mme Valerio VENTURELLI-BARBI Bianca (photo 4)
M. et Mme Pierre LEFEBVRE-HANON Cécile (photo 5)
M. et Mme Calogero STAGNO- SACCO Angela (photo 6)

M. et Mme Salomon MAISENROT-DAVID Juliette (photo 7)
M. et Mme Alphonse DEMARET-DELPORTE Raymonde
M. et Mme René DELANOIS-BAGAGE Christiane
M. et Mme Oscar BYL-STRULUS Jeannine

Félicitations à nos jubilaires



60 ANS DE MARIAGE

M. et Mme Jean DEFAT-STUCKENS Noëlla (photo 8)
M. et Mme Jean DEVRIESE-CLAVIE Marcelle (photo 9)

M. et Mme Giuseppe MAZZARIOL-TREUTTENS Marguerite
M. et Mme Paul MINNE-CHENNEVIER Georgette



50 ANS DE MARIAGE

M. et Mme Maurice DRUEZ-CORNETTE Rosane (photo 10)
M. et Mme Edgard HAVAUX-DERYCKE Lisette (photo 11)
M. et Mme Bernard VAN DEN SPIEGEL-HEYLEN Yvette (photo 12)
M. et Mme Gerlando STAGNO-OLIVERI Rachela (photo 13)
M. et Mme Arthur GORLLER-BROOS Julia (photo 14)
M. et Mme Ghislain VAN HECKE-VANACHTER Andrée (photo 15)
M. et Mme Georges CHERON-WATHELET Jeannine (photo 16)
M. et Mme Willy VANDERSCHUEREN-AUTHOM Marcelle (ph. 17)
M. et Mme Jacques VACCHER-DEJONGHE Marie-Louise (ph. 18)
M. et Mme François MANNAERTS-TILMONT Hélène (photo 19)
M. et Mme Giuseppe VELTRI-MOLINARO Giuseppina (photo 20)
M. et Mme Georges GEERTS-VRANCKEN Gisèle
M. et Mme Albert MAHY-ANCKAERT Christiane
M. et Mme Victor LUICKFASSEEL-NATEN Henriette
M. et Mme Marius VAN EESBEEK-MERCKAERT Annie
M. et Mme Arthur DERYCKE-BEGUIN Anne
M. et Mme Angelo OVAN-ROOSEMONT Edmée
M. et Mme Yvan DE SAINT MOULIN-CLAES Nicole

L'ONE ■

FAITES SUIVRE GRATUITEMENT L'ÉVOLUTION DE VOTRE ENFANT DE 0 À 6 ANS



Contrairement aux idées reçues, l'Office National de l'Enfance n'est pas un service réservé aux personnes en difficulté, au contraire ! **C'est un service gratuit offert à tous les parents en Communauté française.** L'ONE propose un soutien à la parentalité, un accompagnement des parents et un suivi

de l'évolution de l'enfant.

Nous avons rencontré Geneviève ROMMES, travailleuse médico-sociale de l'ONE.

Quel est le rôle de l'ONE ?

Nous proposons un service entièrement gratuit, qui s'adresse à tous les parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans. Nous offrons un service universel : des consultations médicales préventives, des visites à domicile pour les personnes qui ne disposent pas d'un moyen de locomotion, ainsi qu'un accompagnement des parents selon leurs besoins. Nous faisons des dépistages visuels, des bilans psychomoteurs, nous nous occupons des vaccins et de l'évolution du bébé dans tous ses aspects, de manière je le rappelle totalement gratuite.

Quand a lieu la consultation ?

La consultation médicale pré-

ventive s'effectue toujours sur rendez-vous, le mardi après-midi. Le 2ème mardi du mois, nous proposons également une consultation tardive. Les parents peuvent se rendre à n'importe quelle consultation, pas uniquement dans leur commune de résidence. Le service est proche des gens, très local.

Outre la consultation, d'autres services sont-ils offerts ?

Nous proposons également à Rebecq un atelier d'éveil le 3ème mardi du mois lors de la consultation. Cet atelier est adapté selon l'âge de l'enfant, cela peut être un jeu sensoriel, un conte, une histoire, un jeu plus axé sur le développement moteur... Nous effectuons également le suivi d'allaitement maternel pour soutenir les mamans : je passe à la maison autant qu'elles le veulent, pour peser le bébé régulièrement, pour écouter... Bien en-

tendu, si l'enfant est malade, nous passons le relais à des médecins, notre rôle n'est pas le même. Nous sommes complémentaires.

Ce service est parfois méconnu...

Effectivement, l'ONE est parfois perçu comme un organe de contrôle... Pourtant ce n'est pas du tout le cas, nous sommes là pour aider les familles. Quand je me rends à domicile, c'est pour voir comment va bébé, mais aussi comment va maman, comment va papa. Nous sommes là pour effectuer une mission de soutien et d'accompagnement de ce métier le plus difficile du monde et pour lequel on n'est absolument pas préparés : le métier de parents !

ONE - Geneviève ROMMES

0499/99.77.15

Rue des Sauniers, 4 - 1430

REBECQ

Monghidoro ■



En août dernier, 20 Pionniers de Rebecq ont fait étape à Monghidoro lors de leur camp itinérant en Italie.

ILS SONT ARRIVÉS

En octobre,

Marissa RINGLET, née le 2 octobre, chez Valérie Picalausa et Sébastien Ringlet
 Lucas COUROUBLE, né le 2 octobre, chez Suzie Delicieux et Régis Courouble
 Sakina OURAHHOU, née le 6 octobre, chez Vinciane Van Elsuwé et Amar Ourahhou
 Anastacia ROMANOVA, née le 6 octobre, chez Nadezda Romanova



Malik MARGOUGUI, né le 7 octobre, chez Séverine Devogeeler et Elhadi Marzougui
 Alix CLAERBOUT, née le 8 octobre, chez Emmanuelle Hubaux et Evert Claerbout



Anaïs PIOVESAN, née le 16 octobre, chez Chrystèle Stevens et Patrizio Piovesan
 Noémie ROBA ROMAO, née le 17 octobre, chez Séverine Lemor et Miguel Roba Romao
 Cyril RODRIGUES FIGUEIREDO, né le 19 octobre, chez Virginie Lavirotte et Pedro Rodrigues Figueiredo



Audric SZILASI, né le 26 octobre, chez Dominique Donnet et Nicolas Szilasi



Alexandre LANGLET, né le 27 octobre, chez Valérie Delain et Nicolas Langlet



Clélia ZOCASTELLO, née le 28 octobre, chez Laurence Ginepro et Marco Zocastello

En novembre,

Ethan VANVOLSEM, né le 4 novembre, chez Geneviève Debourse et Fabien Vanvolsem
 Jimmy SERGEANT, né le 4 novembre, chez Alexandra Maes et Grégory Sergeant



Célia VANOVERMEIRE, née le 4 novembre, chez Véronique Martens et Freddy Vanovermeire
 Chems PHILIPPON, né le 6 novembre, chez Jamila Machmoum et Carlos Philippon
 Thibault GILSON, né le 8 novembre, chez Céline Reckinger et Steve Gilson
 Joakim FINET, né le 13 novembre, chez Isabelle Rotthier et Samuel Finet
 Martin VELLEMAN, né le 15 novembre, chez Celine Hemberg et Etienne Vellemans

Romain CIVILIO, né le 16 novembre, chez Catherine Gosselin et Michaël Civilio
 Yéli OCULA, né le 19 novembre, chez Catherine Vivier et Vincent Ocula
 Benjamin CRABEELS, né le 21 novembre, chez Sylvie Screve et Erwin Crabeels
 Manon NICAISE, née le 22 novembre, chez Laetitia Hublau et Emile Nicaise
 Samuel BELPAIRE, né le 22 novembre, chez Valérie Adams et Fabrice Belpaire



Tiffany DE VUYST, née le 23 novembre, chez Annick De Vuyst
 Océane MAES, née le 23 novembre, chez Kelly Steenbergen et Patrick Maes
 Ethan WASTERZAK, né le 27 novembre, chez Caroline Deruette et Frédéric Wasterzak
 Leïla VANBELLINGHEN, née le 29 novembre, chez Dorothée Bersipont et Medhi Vanbellinghen

ILS SE SONT MARIÉS

En octobre,

Le 14, Francielle Da Silva De Matos et Julien Dumaine
 Le 18, Claudine Rosseeuw et Stephan Colle
 Le 21, Corinne Dhainaut et Vincent Gaban

En novembre,

Le 22, Charlotte Keymolen et Gaëtan Gervy

ILS NOUS ONT QUITTÉ

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

En juin (suite)

Suzanne Makelberge, Noël Hay, Christian Rontani, Claudine Belsacq, Guy Maquet, Françoise Gamard, Marie-José Wynants

En septembre (suite)

Georges De Becker

En octobre,

Marie-Christine Derveau, Willy Straetburgh, Evelyn Vercauteren, Jacques Vanderwal, Roger Dubois, Paul Pickaert, Georges Derauw, Ernest Lerinck



Senne et CARRIÈRES

le journal du Centre culturel

> janvier 08

EDITO : APPRENDRE, PROGRESSER, GRANDIR ...

Progresser ce n'est pas éviter de tomber ; c'est tomber et être capable de se relever. Le Centre Culturel de Rebecq fait plus que se relever, il se redresse et regarde au loin ... L'engagement d'un nouvel Animateur Directeur d'expérience et diplômé de la Communauté française, un Règlement de Travail, un nouveau Règlement d'Ordre intérieur, une nouvelle version du Contrat Programme 2009-2012 ... le CCR progresse administrativement ...

Culturellement, les esprits bouillonnent, les projets foisonnent, l'envie grandit ... Dès février nous vous proposerons du cinéma pour enfants un mercredi après-midi ; dès septembre, des spectacles théâtraux pour enfants au Centre Culturel et dans les écoles en collaboration avec la Commune ; des initiatives verront le jour avec la Maison de Jeunes ; des voyages en photos, du théâtre, des collaborations associatives ... demeurent au menu de ces prochains mois.

Les associations, nos portes leur demeurent grandes ouvertes afin qu'elles soient un fondement du Centre Culturel. Notre Directeur ira à la rencontre de toutes celles qui souhaiteront apprendre à nos côtés.

Nous aurons besoin de chacun pour travailler dans l'intérêt de tous pour « Cultiver leS Cultures » ...

Pour le Conseil d'Administration du Centre culturel
Jean-Claude MOEREMANS, Président
Giovanna GHISU, Echevine de la Culture

Un nouvel Animateur Directeur ■



Titulaire d'un régendat et du BAGIC, **Steve Cerisier** a travaillé 8 ans au Centre Culturel de Boussu avant de devenir le nouvel Animateur Directeur du Centre Culturel de Rebecq.

et idéologiques humanistes. Ensuite, permettre aux citoyens de créer, œuvrer dans l'éducation permanente, diffuser et mettre en valeur les œuvres de nos patrimoines, soutenir et coordonner le tissu associatif...

Quel est le rôle d'un animateur directeur ?

Avant tout, être à l'écoute ! De ses instances, des pouvoirs publics qui nous permettent d'exister, des associations, des citoyens ... l'animateur directeur doit être le carburant du moteur que sont toutes ces personnes. N'oublions que le mot animateur vient d'« anima », l'âme, il faut être un « faiseur d'âmes ». Plus précisément, élaborer et gérer un projet global, initier, mettre en place et animer les activités, représenter l'as-

sociation auprès d'instances communautaires, tenir à jour les documents administratifs, fournir des connaissances et outils professionnels ... en bref, identifier les besoins et poursuivre les objectifs pour développer et pérenniser l'association.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

Le contact humain tout d'abord. Nous travaillons avec et pour des personnes d'horizons philosophiques, politiques, religieux, ethniques, sociaux, culturels ... différents et tout cela est extrêmement enrichissant. Ensuite, découvrir la culture, LES cultureS, s'ouvrir les yeux et l'esprit. Je remets chaque jour mon ouvrage sur le métier comme me le conseille mon grand-père.

Quelle est la mission d'un Centre Culturel ?

Etre au service de la population, dans un souci de démocratie culturelle et de respect des tendances philosophiques

Pour toute information et pour vos réservations,
Contactez-nous au 067/63.70.67
a.s.b.l. Centre Culturel - Chemin du Croly, 11 - 1430 REBECQ - ccr.02@skynet.be



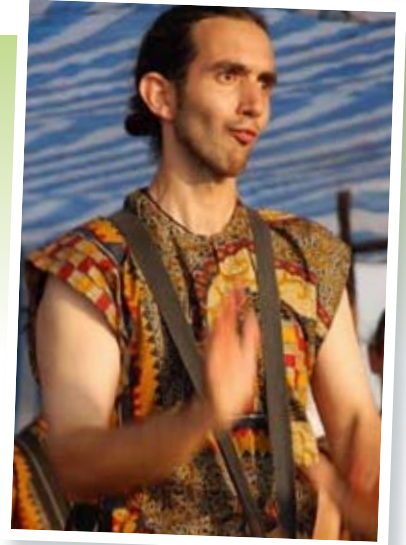
Ca bouge au Centre Culturel, Nouveaux Ateliers Percussions Africaines ■

Cours donné par David Manderlier
Chaque mercredi à 18h30

David a commencé sa formation en djembé et dununs il y a plus de dix ans auprès du maître guinéen Mamady Keïta. Depuis 4 ans il continue sa formation auprès de Babara Bangoura qui lui a demandé de rejoindre son groupe Bolo Kan et d'également donner des cours dans son école de percussion Manding Foli où il essaye de transmettre avec le plus grand respect ce que lui

ont appris ces maîtres. David a participé à plusieurs concerts et festivals, dont le festival d'échange culturel Nord-Sud à Conakry. Il est membre fondateur de l'asbl 'les percutés', active surtout dans le Brabant wallon.

A la Salle Communale de Quenast
Tarif : 25 €/mois



Danses Africaines ■

Cours donné par Stéphanie Debras
Deux mercredis par mois à 20h

Stéphanie a découvert la danse africaine en 1998 via l'association Tam-Tam Mandingue. Depuis, elle a suivi de multiples formations avec des professeurs de renommée internationale. Elle enseigne des rythmes traditionnels d'Afrique de l'Ouest, principalement de Guinée (Conakry) avec une équipe de percussions live car la danse africaine ne se conçoit pas sans l'accompagnement des djembés et dun's. Tout cela ne

fait qu'UN. Si vous l'accompagnez dans ce voyage, vous découvrirez l'énergie et le bien-être que peut vous apporter un détour au royaume du Mandingue, véritable berceau de toute la « World Music ».

A la Salle Communale de Quenast
Tarif : 12,50 €/mois

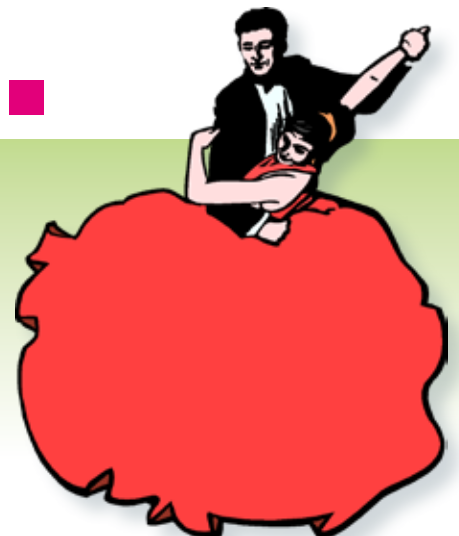
Danse latino pour tous : Salsa, Merengue ■

Cours donné par Oscar
Chaque jeudi de 18h30 à 20 h30

Les cours de danse sont par excellence un lieu de rencontres interculturelles. Ils permettent la libre expression corporelle de chacun grâce aux différents rythmes qu'offrent la Salsa et le Merengue. La Salsa est un mouvement musical né vers 1970, chez les émigrés latino-américains de New York, sous l'influence des rythmes cubains. Le Merengue nous vient droit de la République Dominicaine et comme la majorité

des musiques des Caraïbes, ses origines proviennent de l'Afrique. Oscar est d'origine cubaine d'où sa passion pour les danses latines. Depuis sa plus tendre enfance son rêve est de faire partager son expérience avec les autres.

A la Salle communale de Quenast
Tarif : 50 €/trimestre



La semaine sans télé installe son antenne dans l'Ouest ■



Du vendredi 13 au dimanche 22 février 2009, l'Ouest du Brabant wallon relèvera le défi de passer une semaine sans allumer la télévision. Une semaine pendant laquelle Rebecq, Ittre, Braine-le-Château et Tubize vivront au temps d'une programmation culturelle, associative, réflexive et festive. Une semaine pour s'interroger sur l'influence de la télévision (et d'Internet) dans notre quotidien, une semaine pour découvrir comment

occuper autrement les quatre heures que vous, téléspectateur, vous passez en moyenne derrière votre petit écran. Vous regarderez... Oui, vous regarderez tout. Tout sauf la télévision ! Et pour une fois, vous serez acteur de votre programme. La vie associative et culturelle des quatre communes se plie en quatre pour vous offrir un programme diversifié et gratuit : spectacles, conférences, jeux, animations, expositions, rencontres, concerts, promenades, danses, dégustations... Place est faite à la convivialité, aux moments simples à partager en famille ou entre amis. La plupart des activités seront gratuites, sauf celles qui reprennent le logo. Celles-ci sont accessibles sur présentation

du badge « Semaine sans TV » qui sera vendu au prix démocratique de 5 € (8 € pour les couples et 10 € pour les familles) dans les Centres culturels partenaires et au Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château.

Une initiative des Centres culturels de Rebecq, Ittre, Tubize et de l'asbl Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château et de l'Association Braine Culture, en collaboration avec le Centre culturel du Brabant wallon.

Infos : Centre culturel du Brabant wallon - 010/62.10.56
l.moerenhout@ccbwb.be
www.ccbw.be

Mises en bouche « Semaine sans TV » (programme complet disponible début février 2009 !)

Vendredi 13

19h : Inauguration et conférence – Centre culturel d'Ittre

Samedi 14

20h : Petits contes coquins pour la Saint-Valentin – Café Libr'Air – Rebecq

Dimanche 15

10h30 : Jeux de société « Faites vibrer vos méninges ! » - Tubize

15h : Jeux de société « Jeu de rôles » - Ittre

15h : Jeux de société « En famille » - Braine-le-Château

15h : Jeux de société « En fin stratège » - Rebecq

Lundi 16

20h : Conférence « Le petit écran outil de socialisation » par M. Lits – Rebecq

Mardi 17

18h à 20h : Nocturne des bibliothèques – 4 communes

Jeudi 19

20h : Diaporama « Voir le monde » - Salle communale - Rebecq

20h : Soirée voisin-voisine – 4 communes

Vendredi 20

20h : « Prix Jean Muno : l'aventure d'un premier roman » - Libr'Air – Rebecq

Samedi 21

10h : Formation conte par Claudine Harts – Moulin d'Arenberg – Rebecq

13h30 : Activité ZAP'Ouest

Dimanche 22

10h30 : Promenade « Cœur de ville » - Tubize

14h : Promenade « Nature et canal » - Ittre

14h30 : Promenade « Histoire et patrimoine » - Braine-le-Château

14h00 : Promenade « Nature » - Rebecq

15h : Conférence et animation pour les enfants – Braine-le-Château

ZAP'Ouest

Le samedi 21 février, zappez votre télé toute l'après-midi, embarquez à bord du ZAP'Ouest et laissez-vous guider dans une aventure culturo-touristico-artistico festive aigüe. Un bus vous emmènera sillonner les routes moins connues de la région à la découverte d'activités théâtrales, gustatives, exceptionnelles et festives des communes de Tubize, Braine-le-Château, Rebecq et Ittre. Le circuit sera animé par des guides à la zapette facile. Au programme : visite des carrières de Quenast, cabaret théâtre, soirée contée, repas et soirée festive. Départ de Ittre à 13h30.

Soirée Voisin-voisine

Le jeudi 19 février est placé sous le signe de la convivialité. Nos voisins : on les croise, on leur sourit, on les salue... ou pas. On leur emprunte un sécateur, une tondeuse, de la farine, des épices... ou pas. Quoiqu'il en soit, ils sont là, tout près de nous, si proches. Et malgré cela on ne les connaît pas vraiment parce qu'on ne prend pas toujours le temps. Et pourtant, un voisin c'est précieux. Il donne un coup de main, livre ses recettes ou ses bons tuyaux, partage le même environnement, veille sur le quartier... Cette journée est donc le moment idéal pour organiser un petit

quelque chose entre voisins afin de partager un sourire, une discussion autour d'un feu, d'un verre ou d'un repas. Laissez libre cours à votre créativité, proposez à vos voisins une activité, des plus simples aux plus évoluées : un apéro, une promenade, un goûter, une soirée tricot, un échange d'actions Fortis, une soirée « Tupperware », bref, tout ce que vous avez envie de partager avec votre voisin...

Ciné Club junior de Rebecq « Peter Pan » de Walt Disney ■

Mercredi 18 février à 14h30
A la Salle Communale de Quenast

Entrée : 1,50 €

Cycle de conférences – Rebecq voit le monde « La Bretagne » ■

Vendredi 6 mars à 20h
A l'Ancienne gare de Rebecq

Une conférence de Jean-Luc Diquelou en collaboration avec le Club Photo Rebecquois



Entrée : 5€

Théâtre « Monsieur a bien changé » par la compagnie « Les Masques » ■

Samedi 7 mars à 20h
A la Salle Communale de Quenast

Ce vaudeville met en scène une famille bourgeoise, avec chassés-croisés cocasses et quiproquos jusqu'au dénouement final !

Entrée : 6 € / gratuit – 12 ans

Théâtre « Bonnie & Clyde » par le Théâtre Hirsute ■

Vendredi 20 mars à 20h - Samedi 21 mars à 20h - Dimanche 22 mars à 15h
A la Salle Communale de Quenast

Un prologue basé sur l'histoire du célèbre couple de braqueurs des années 30.

Entrée : 6 € / gratuit – 12 ans

Exposition « Artistes Rebecquois » ■

Les 14, 15, 21, 22, 28, 29 mars et les 4 et 5 avril de 14h à 18h
Au Grand Moulin d'Arenberg

Les artistes du cru s'exposent au Grand Moulin d'Arenberg.

Entrée gratuite

Marché de Noël ■

54 exposants vous accueillent lors du marché de Noël organisé par le Centre Culturel au Grand Moulin.



Photos : Danny VANTOMME

Agenda ■

JANVIER

V 30 / S 31

KERMESSE AUX BOUDINS de la RUS
Rebecq,

S 31 18h / D 1 12h

KERMESSE AUX STEAKS

De l'asbl Coq Hardi.

A la Salle du Cercle

FEVRIER

M 3 19h30

**REUNION PUBLIQUE DU PLAN
COMMUNAL DE MOBILITE**

A la Salle Communale de Quenast

S 7

SOIREE SPAGHETTI

Du Pétanque Club Caramboul

Infos : 02/395.33.22

S 7 18h30 / D 8 de 12h à 15h

REBECQ AU VERT

Par Ecolo Rebecq

D 8 15h

CONFERENCE « Les Géraniums »

du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare
de Rebecq. Infos : 067/67.06.84

V 13 de 17h à 19h30

COLLECTE DE SANG

A la Salle Communale de Quenast

Infos : 067/67.02.33

S 14 20h

**CONTES COQUINS POUR LA SAINT
VALENTIN,**

Chez Libr-Air. Infos : 067/55.21.55

S 14 18h / D 15 de 11h30 à 14h30

**13ème KERMESSE AUX BROCHETTES
du KARATE CLUB**

A la Salle Communale de Quenast

Infos et réservations souhaitées :
0478/31.02.84

M 18 14h

APRES MIDI DES JEUNES AINES

Avec les Scriveux Bainous « En rime et
en chansons »

A l'Ancienne Gare de Rebecq

M 18 13h30

SCRAPBOOKING

Organisé par le Coq Hardi

A la Salle du Hall Omnisports

Inscription : 02/395.37.04

V 20 19h / S 21 18h / D 22 12h

**35è KERMESSE RACLETTE, HOCHEPOT,
AMERICAIN** du Royal Basket Club Re-

becquois à la Salle du Cercle.

Le samedi 21, Soirée exceptionnelle

«RETRouvailles» animée par Gerardo
et son accordéon, pour célébrer les 60
ans d'activité du club. Que les anciens
membres du club n'hésitent pas à
nous contacter, afin de pouvoir tous se
réunir à cette occasion.

Infos : 0477/41.52.13

M 25 20 h

CONSEIL COMMUNAL

A la Maison Communale

V 27 de 16h30 à 20h

COLLECTE DE SANG

A la Résidence d'Arenberg

Infos : 067/67.02.33

V 27 18h30 / S 28 18h30 / D 1 12h

SOUPER ET DINER HONGROIS

De la Royale Harmonie Communale

MARS 2009

D 1 15h

FÊTE DES BÉBÉS nés en 2008. A la Salle
Communale de Quenast.

Infos : 067/63.49.37

D 1 15h

**CONFERENCE « précautions à pren-
dre à l'achat de petits animaux, vo-
lailles et lapins »** du Cercle Horticole.

A l'Ancienne Gare de Rebecq. Infos :
067/67.06.84

V 6 / S 7

**3ème WILD WILD SQUASH TROPHY et
WEEK END COUNTRY**

Au Tennisland

V 6 / S 7 / D 8

JOURNÉES WALLONNES DE L'EAU

linfos : 02/355.02.15

S 7 18h / D 8 11h à 15h

KERMESSE AUX SPAGHETTI ET STEAKS

Comité des Fêtes de Wisbecq

Salle Communale de Wisbecq

S 14 14h30

SOUMONCE

Départ Café du Cercle

M 18 14h

APRES MIDI DES JEUNES AINES

Michel Lemaire, ancien producteur à
la RTB Hainaut, dans « Hommage à
Jeacques Brel, son parcours, son grand
écran, avec ses rencontres »

A l'Ancienne Gare de Rebecq

M 18 13h30

SCRAPBOOKING

Organisé par le Coq Hardi.

A la Salle du Hall Omnisports.

Inscription : 02/395.37.04

S 21

LES 6 HEURES JUDO par le Judo Club,
au profit du Télévie. Au Hall Omnis-
ports

S 21 **TOURNOI DE TENNIS ET KERMESSE**

AUX STEAKS au Tennisland

Au profit du Télévie

D 22 15h

**CONFERENCE « La culture méconnue
de l'asperge et de l'artichaut »**

du Cercle Horticole. A l'Ancienne Gare
de Rebecq. Infos : 067/67.06.84

M 25 20 h

CONSEIL COMMUNAL

A la Maison Communale

V 27 20 h

OUVERTURE DU CARNAVAL

Soirée déguisée sous chapiteau parc
communal de Rebecq

S 28

CARNAVAL DES ENFANTS

Inscription à partir de 13h au Café du
Cercle, départ 14h, brûlage du bon-
homme d'hiver vers 17h.

D 29

12ème CARNAVAL DE PRINTEMPS

Départ place de Quenast à 15 h, brûle
bosse vers 20h grand place de Rebecq.

**Le prochain « Rebecq à la une »
sortira en mars 2009. Merci
de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités
Avant le 15 février à**

**sarah.berthi@rebecq.be
Service communication
Administration communale
Grand Place 13 - 1430 Rebecq**

Graphisme : www.ATdesign.be
Impression : Delferrière
Rédaction : Sarah Berti